

Termes de référence pour
l'évaluation externe du projet

« Centre de Formation et d'application « Keur Yakaar ».

Une chance offerte aux jeunes exclus de la région de Somone au Sénégal

(Durée du projet :01.09.2016-31.08.2019)



Novembre 2018

Ville-Pays : Somone-SENEGAL.

Réf/FGC : 16-40, ext. 14-04

SOMMAIRE

Table of Contents

« CENTRE DE FORMATION ET D'APPLICATION « KEUR YAKAAR ». UNE CHANCE OFFERTE AUX JEUNES EXCLUS»	1
I. L'ACTION A EVALUER ET LES ACTEURS IMPLIQUES	3
1.1. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA STRUCTURE COMMANDITAIRE	3
1.2. DESCRIPTIF DE L'ACTION A EVALUER	3
1.2.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL.....	3
1.2.2. HISTORIQUE DU PROJET.....	3
1.2.3. OBJECTIFS DU PROJET	3
1.2.4. STRATEGIE PREVUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PROJET	4
1.2.5. PUBLICS CIBLES	4
1.2.6. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENT PAR ACTEUR	4
II. L'EVALUATION	5
2.1. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION	5
2.1.1. ORIGINE DE LA DEMANDE.....	5
2.1.2. ATTENTES ET OBJECTIFS	5
2.1.3. PERSPECTIVES & RECOMMANDATIONS	5
2.2. METHODOLOGIE	6
2.2.1. POUR LA MISSION.....	6
2.2.2. POUR LES RESTITUTIONS ET RAPPORTS ATTENDUS.....	6
2.3. MOYENS	7
2.3.1. HUMAINS : EXPERTISE RECHERCHEE	7
2.3.2. MATERIELS / FINANCIERS	7
2.4. CALENDRIER DE L'EVALUATION	7
2.5. PRODUITS ATTENDUS	7
2.5.1. CRITERES DE SELECTION DE L'EVALUATEUR	8
2.5.2. MODALITES DE REPONSE ET MODALITES CONTRACTUELLES	8

I. L'action à évaluer et les acteurs impliqués

1.1. Présentation succincte de la structure commanditaire

Tourism for Help (TfH), est une association à but non lucratif, dont l'objectif est la promotion d'un tourisme responsable contribuant au développement économique des régions défavorisées. Ainsi l'association forme des jeunes en difficulté dans son centre de formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration au Sénégal et au Mali.

Le Centre Keur Yakaar est un complexe composé d'un hôtel-restaurant ouvert au public et une école hôtelière qui accueille en formation gratuite des jeunes venant de plusieurs communautés rurales de la zone.

Le Centre est géré localement par l'association Vivre Yakaar, qui a été créé par une partie des employés, des anciens apprenants et des formateurs, en vue d'un graduel passage de responsabilités qui devrait permettre au projet d'atteindre une pleine autonomie financière et technique, et par conséquent sa continuité après la fin de l'accompagnement de Tourism for Help.

1.2. Descriptif de l'action à évaluer

1.2.1. Informations générales sur le contexte national et local

Le projet de création du Centre de formation et d'application Keur Yakaar est ancré sur la Petite-Côte sénégalaise, dans la localité de la Somone, à 77 km au sud de Dakar. Malgré de bons résultats économiques apparents, le Sénégal connaît des graves problèmes de chômage et de sous-emploi qui frappent surtout les jeunes âgés entre 17 et 30 ans. En raison de leur situation économique, la majorité d'entre eux ne peuvent pas accéder à des programmes de formation. Dans la plupart des cas, ils se retrouvent alors à exercer un métier dans le secteur informel afin de subvenir à leurs besoins.

1.2.2. Historique du projet

Fort d'une première expérience réussie au Cambodge et désireuse de dupliquer le concept novateur du développement local grâce au tourisme responsable, notamment en Afrique, TfH a créé le Centre de formation « Keur Yakaar » (« maison de l'espoir » en wolof), une école de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie destinée aux jeunes issus d'un milieu défavorisé. Le projet a choisi de s'implanter dans le département de M'bour car il est situé au cœur d'un vivier d'emploi potentiel sur la petite côte, zone touristique par excellence (proximité avec Saly, destination fort prisée des touristes). Le projet a sélectionné les apprenants en se basant sur les critères ci-dessous :

- √ le niveau d'étude (avoir fréquenté la classe de troisième, avoir obtenu le BFEM) ;
- √ le critère socio-économique (être issu d'une famille démunie) ;
- √ la motivation et la disponibilité indispensable pour les métiers du tourisme ;
- √ être âgé de 17 à 26 ans.

1.2.3. Objectifs du projet

Objectif général :

- L'objectif général du projet est de donner un métier à des jeunes qui ne peuvent pas suivre une formation professionnelle dans le secteur privé local en raison de leur situation familiale et/ou financière vulnérable, et

qui n'ont pas d'emploi, mais qui montrent un fort intérêt pour l'hôtellerie-restauration, ainsi qu'un désir d'autonomisation.

Objectifs spécifiques :

- 1) Donner une formation professionnelle, autrement inaccessible, à 30 jeunes défavorisés par année, et faciliter leur insertion dans la vie active à travers les partenariats obtenus auprès des entreprises et/ou la formation à l'auto emploi.
- 2) Sensibiliser les entreprises du secteur touristique à l'importance de la formation du personnel et de la responsabilité sociale envers les communautés locales.
- 3) Produire des ressources financières suffisantes sur place grâce à l'hôtel-restaurant d'application pour atteindre l'autonomie.

Les **résultats** attendus sont les suivants :

- ✓ **R1** Obtention de l'agrément officiel du Ministère
- ✓ **R2** Une base de données d'entreprises partenaires élargie, permettant une insertion des jeunes toujours plus efficace.
- ✓ **R3** Les résultats scolaires des bénéficiaires durant l'année, ainsi que lors des présentations aux examens de fin de formation et aux examens d'état sont améliorés.
- ✓ **R4** Augmentation du pourcentage de bénéficiaires qui ont un contrat de travail dans les 12 mois suivants la fin de leur formation (taux d'insertion).
- ✓ **R5** Le taux de fréquentation et le volume d'affaires de l'hôtel-restaurant d'application contribuent à l'autonomie financière du projet de façon consistante.
- ✓ **R6** L'association locale est renforcée au niveau institutionnel, assure reporting régulier et consistant, et garantit une gestion autonome du projet sur le plan technique.

1.2.4. Stratégie prévue pour atteindre les objectifs du projet

- ✓ Adapter les programmes pédagogiques au programme de l'École Nationale Hôtelière de Dakar, en gardant les principes novateurs de l'approche adoptée dans les autres centres de TfH dans le monde (« Learning by doing »).
- ✓ Améliorer constamment la qualité des services de l'hôtel-restaurant d'application et les promouvoir à travers des campagnes de commercialisation.
- ✓ Élargir le réseau local et encourager régulièrement des partenaires locaux (entreprises, communautés cibles, bénéficiaires insérés, fondations, autorités) à une plus forte implication dans le projet.
- ✓ Continuer à offrir les outils et méthodes nécessaires à l'association Keur Yakaar afin de piloter durablement le projet.
- ✓ Poursuivre la recherche et l'étude sur les besoins réels des communautés cible, en vue de l'éventuel développement de nouvelles filières de formation qui répondent à ces besoins

1.2.5. Publics cibles

30 jeunes sélectionnés par année et accompagnés à l'insertion dans le monde du travail, sur deux ans de formation, soit 90 jeunes sur les 3 années du projet.

Le nombre de bénéficiaires indirects du projet sur 3 ans représente environ 1'500 personnes qui soit, auront bénéficié indirectement des actions du projet (familles des apprenants, équipe locale, formateurs, etc), soit auront été les acteurs (jeunes auto-entrepreneurs, etc) des retombées économiques des activités du projet.

Contacts : Isabelle Lanfranchi (Tourism for Help) : infos@tourismforhelp.com

Partenaire : infos@keuryakaar.com

1.2.6. Coût total du projet et financement par bailleur

Le budget total sur les 3 années du projet est de 380'000 CHF, dont 66% (équivalent à 300'000 CHF) est financé par la FGC. Par ailleurs, la fondation SST a contribué à hauteur de 20'000 CHF, la Fondation Gertrude Hirtzel à hauteur de 20'000 CHF et la Fondation de famille Sandoz a apporté 10'000 CHF par an pendant 3 ans. Les activités génératrices de revenus devraient contribuer au projet pour un total de 30'000 CHF sur les trois ans.

II. L'évaluation

2.1. Justification de l'évaluation

2.1.1. Origine de la demande

L'évaluation finale est faite à la demande de TfH, se référant à la manière dont il avait été prévu d'évaluer son projet lors de la formulation de l'objectif.

2.1.2. Attentes et objectifs

TfH souhaite une évaluation exhaustive, qui étudiera les critères principaux (pertinence, efficacité, effets, durabilité) et qui se concentrerait principalement sur les objectifs du projet, ainsi que sur les liens avec le partenaire du Sud.

A travers cette évaluation, il est attendu une appréciation et une analyse circonstanciée des résultats obtenus, une estimation objective des contraintes, ainsi que des recommandations pour une meilleure planification des projets à venir, à exprimer déjà au cours de l'évaluation auprès des techniciens directement intéressés. L'objectif de cette évaluation externe est de développer les compétences et des capacités de l'équipe du Centre, de relever les forces et faiblesses de l'action, de consolider et valider l'expérience de l'apprentissage, ainsi que de mesurer l'efficacité et l'efficacité du projet.

Le/s consultant/s/e/es proposeront une méthodologie inclusive : l'évaluation sera réalisée sur une base documentaire et de dialogues méthodologiques. Aussi des entretiens seront conduits avec la Direction Exécutive du projet, avec les formateurs et avec les partenaires (hôtels, services techniques, collectivités territoriales, etc). De plus, des entretiens individuels et focus groups avec les apprenants seront menés. Les pratiques innovantes de collecte et de restitutions de données seront appréciées.

Les principales activités de la mission d'évaluation consisteront en :

- √ Évaluer / mesurer les modalités et la pertinence du recrutement du public cible (jeunes défavorisés), pour ensuite évaluer la qualité de la formation délivrées aux jeunes au regard des besoins du secteur touristique au Sénégal (et de son évolution), ainsi que par rapport aux autres centres de formations professionnelles aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- √ Évaluer les stratégies internes de l'école visant à améliorer la qualité de la formation.
- √ Évaluer / mesurer la qualité du placement des élèves, à la suite de la formation, et notamment :
 - le suivi des élèves effectivement réalisé,
 - le type d'emploi accessible aux jeunes et la relation avec les entreprises du secteur.
- √ Évaluer / mesurer les évolutions du centre de formation Keur Yakaar en lien avec la réflexion nationale sur l'évolution de la formation professionnelle.
- √ Évaluer la pertinence de la stratégie du programme, du système de suivi, évaluations internes en lien avec nos indicateurs.
- √ Évaluer les politiques de commercialisation et rentabilisation des produits et services du projet dans son ensemble, pour mesurer l'effective possibilité d'autonomie financière et la renforcer

2.1.3 Perspectives & recommandations

Au vu des informations et analyses réalisées jusque-là, et des entretiens réalisés avec les différents acteurs, il sera demandé au/x consultant/s de proposer des recommandations permettant aux parties prenantes d'avoir les informations de base pour réfléchir à la suite du projet et aux orientations à privilégier. Ces recommandations seront construites en fonction de ce qui sera ressorti dans les étapes précédentes, mais pourront notamment porter sur :

- √ La politique de formation, ainsi que le contenu technique et pédagogique.
- √ L'amélioration du recrutement initial et du placement final des élèves (qualité des postes occupés).
- √ Le renforcement substantiel de l'action commerciale de l'hôtel-restaurant, en vue d'atteindre un chiffre d'affaires qui puisse conduire le projet vers une pleine autonomie financière
- √ Permettre un regard extérieur d'experts en formation professionnelle sur la mise en œuvre et la qualité du projet.
- √ Recadrer le projet si nécessaire et améliorer ses résultats.

2.2. Méthodologie

2.2.1. Pour la mission

Le nombre de jours est donné à titre indicatif, la durée devant s'échelonner sur une dizaine de jours.

Travail préparatoire : 2 jours

- √ Revue documentaire : elle devra offrir aux évaluateurs la prise de connaissance des principaux documents existants sur ce programme : rapports annuels, évaluation intermédiaire, rapports de mission de supervision, demande de fonds à la FGC, etc.
- √ Discussions, échanges avec les responsables du projet.

Travail de terrain : 5 jours

- √ Discussions avec les responsables du centre Keur Yakaar, les équipes d'animation, les équipes administratives.
- √ Revue documentaire : consultation de la documentation de la gestion du projet disponible au centre Keur Yakaar et/ou transmise par voie électronique.
- √ Enquêtes auprès des bénéficiaires et sur le placement des élèves (conditions d'emploi, qualité des postes).
- √ Entretiens avec les directeurs des différents cursus de formation pour évaluer la qualité des cursus tant sur le plan pédagogique que sur le contenu technique, leur efficacité.
- √ Discussions avec différents acteurs du secteur de la formation professionnelle (entreprises partenaires, non partenaires, écoles du même type...).
- √ Analyse des données, **restitution in situ sur place** et rédaction du rapport provisoire.

2.2.2. Pour les restitutions et rapports attendus

Travail de restitution : 3 jours.

- √ 1 jour pour la rédaction du rapport provisoire.
- √ 1 jour pour la restitution (présentation orale) du rapport provisoire.
- √ 1 jour pour la rédaction et la restitution du rapport final et de la fiche de synthèse après intégration éventuelle de commentaires des différentes parties.

Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront rendus publics et seront notamment transmis à la FGC.

2.3. Moyens

2.3.1. Humains : expertise recherchée

Les compétences suivantes seront recherchées pour mener cette évaluation :

- √ Solide expérience dans la conduite de projets et dans l'utilisation des outils correspondants ;
- √ Expérience dans l'évaluation de programmes multi-acteurs ;
- √ Excellente maîtrise du français obligatoire ;
- √ Très bonne connaissance du secteur de la formation professionnelle ;
- √ Connaissance des politiques éducatives et de formation professionnelle au Sénégal et des enjeux actuels du tourisme dans ce pays.
- √ Expérience dans le domaine de l'éducation et de l'intégration des jeunes défavorisés ;
- √ Très bonne connaissance du Sénégal

2.3.2. Matériels / financiers

Le logement auprès de la structure hôtelière interne (hôtel restaurant d'application) sera entièrement pris en charge par le Centre, ainsi que les trois repas par jour.

La logistique au cours de la mission (transfert auprès des partenaires et autres sorties du Centre) sera garantie par les moyens de transport du Centre ou, en cas d'utilisation d'autres moyens de transport, prise en charge par le projet.

L'enveloppe financière pour la réalisation de cette évaluation est estimée à **700.000 Fcfa**.

Les propositions méthodologiques devront être présentées, selon le canevas en Annexe 2, et comprendre un budget prévisionnel détaillé, conforme au modèle présenté en Annexe 1, y compris dans cette enveloppe.

2.4. Calendrier de l'évaluation

La mission d'évaluation **se déroulera idéalement avant le 31 janvier 2018** pour que le **rapport final** puisse être remis si possible au plus tard le **15 février 2019**.

Une restitution "à chaud" à la fin de l'évaluation est à prévoir à Somone dans les locaux du centre Keur Yakaar.

Une restitution avec la coordination de TfH en Suisse sous forme d'entretien est à prévoir au cours ou après la fin de la mission via Skype.

2.5. Produits attendus

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir les documents suivants :

Une note de démarrage - (en version électronique sous format Word), en français, présentée avant le départ sur le terrain, fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des premières discussions et échanges. Elle présentera les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain. Elle présentera également le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.

Un rapport provisoire (Draft) en français, concluant l'évaluation, sera remis avant la restitution (en version électronique sous format Word) dans un délai raisonnable permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par les intéressés.

Un rapport définitif intégrant les remarques émises lors de la réunion de restitution sera produit en 3 exemplaires papiers ET envoyé en version électronique. Il sera la propriété de Tourism for Help et de son partenaire qui pourront le diffuser si nécessaire.

Ce rapport final comprendra :

Un rapport principal avec:

- un rappel rapide de la méthodologie employée ;
- les observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ;
- l'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le secteur ;
- des perspectives et conditions de pérennisation du projet ;
- des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives à adresser à une ou plusieurs parties prenantes.

Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

2.5.1. Critères de sélection de l'évaluateur

Le consultant/évaluateur est invité, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions techniques et financières (selon les modèles en pièce jointe) pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- √ exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- √ démarche méthodologique proposée ;
- √ qualifications, expériences et compétences des experts ;
- √ expériences de la zone et de la problématique du projet à évaluer ;
- √ complémentarité de l'équipe proposée ;
- √ détail des prix et coûts des différentes prestations (devis à présenter conformément au modèle joint en Annexe 1) ;
- √ chronogramme de réalisation de l'ensemble de la prestation.

2.5.2. Modalités de réponse et modalités contractuelles

La proposition méthodologique, technique et financière

La proposition devra inclure les honoraires du/des consultant/s évaluateur/s et devra tenir en 7 pages maximum.

Les consultants intéressés par la présente offre sont priés d'envoyer leur offre comprenant une offre technique et financière séparées avec CV et 2 références à l'adresse E-mail :

infos@tourismforhelp.com avec pour objet « Candidature pour l'évaluation du projet : Centre de formation et d'application Keur Yakaar - Une chance offerte aux jeunes exclus » **au plus tard le 30 novembre 2018.**

Contacts : Isabelle Lanfranconi (Tourism for Help) : infos@tourismforhelp.com

Partenaire : infos@keuryakaar.com

Contrat et paiement

Le contrat sera signé avec le consultant évaluateur en Français et en francs CFA.

Le paiement s'effectuera en 3 tranches distinctes :

- 30% (210.000 Fcfa) à la signature du contrat
- 40% (280.000 Fcfa) après validation de la note de démarrage
- 30% (210.000 Fcfa) après **validation** du rapport final

Annexe 1 : Modèle¹ de devis prévisionnel

Nom de la société :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n° :.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre Unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Perdiems <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			
- Evalueur 1 :		CFA	CFA
- Evalueur 2 :		CFA	CFA
Déplacements intérieurs <i>(sur présentation de facture)</i>			
- Estimation des coûts de déplacement		CFA	CFA
Salaires / Honoraires <i>(coût forfaitaire – unité en jours)</i>			
- Evalueur 1 :		CFA	CFA
- Evalueur 2 :		CFA	CFA
Autres coûts (documentation, reprographie, communications...) <i>(Coûts forfaitaires)</i>			
-		CFA	CFA
-		CFA	CFA
-		CFA	CFA
Montant Total TTC²:			

Observations complémentaires :

1. A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.
2. Ne doit pas dépasser le montant établi pour l'enveloppe au point 2.3.2

Annexe 2 : Canevas de la réponse

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira entre autre la compréhension que l'équipe proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autre :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- Toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

3. Composition de l'équipe évaluatrice

Cette section décrira entre autre :

- la composition de l'équipe,
- le profil des experts,
- la complémentarité des deux experts,
- les points forts de l'équipe proposée

4. Annexes

- Les CV des experts
- le devis de la prestation (cf. modèle fourni)